



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

écoles

Question écrite n° 70238

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'écoles. Initialement prévues les 19 et 20 octobre derniers, ces élections ont été reportées en raison de la grève des directeurs d'écoles. En dépit des mesures qu'il avait annoncées à l'Assemblée nationale lors de la séance des questions au gouvernement du 17 octobre, il semblerait que ces élections n'aient pu être organisées dans un grand nombre d'établissements scolaires. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour permettre le bon déroulement de ces élections dans les écoles où elles n'ont pas encore eu lieu et répondre ainsi aux inquiétudes légitimes des parents d'élèves.

Texte de la réponse

Dans certaines écoles, une grève administrative des directeurs d'école n'a pas permis la tenue des élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école aux dates initialement prévues. Afin de permettre l'organisation de ces élections, le ministre a fixé plusieurs dates possibles pour le jour du scrutin, au cours des mois de novembre et décembre 2001. Ces dates figurent dans la note de service datée du 16 novembre 2001, publiée au Bulletin officiel n° 43 du 22 novembre 2001.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70238

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7006

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 730